

Conseil d'établissement
Du lycée français international Alphonse Daudet
Du lundi 29 mai 2023
Procès-Verbal

Ouverture de la séance : 17h15

Quorum : Le nombre des parents présents dépassait le nombre légal. Mme Furno, cheffe d'établissement a invité ces derniers à respecter l'effectif légal qui est de 6 parents. Six parents ont quitté le conseil. Le quorum est atteint.
Secrétariat de séance : Kifah Marzouk

Sont présents :

Isabelle FURNO, chef d'établissement
Frédéric RANGASSAMY, proviseur adjoint
Julien CAILLEAU, Directeur administratif et financier de l'OSUI
Majida JELLABI, gestionnaire principale
Bouchra LAGZOULI, Directrice régionale administrative et financière adjointe de l'OSUI
Kamel LAMSSIRINE, directeur maternelle
Stéphanie NORDEY, directrice élémentaire
Azahraa LAHNA, CPE
Lamia DAOUDI, représentante des personnels 2^{ème} collège
Soumia HITANE, représentante des personnels 2^{ème} collège
Thomas ROBERTSON, représentant des personnels 1^{er} collège
Yoann RAGIL, représentant des personnels 1^{er} collège
Sophie ROZIER, représentante des personnels 1^{er} collège
Hajar TBEUR, représentante des personnels 1^{er} collège
Kamar SLAOUI, représentante des parents (Titulaire)
Ilham RIACHI, représentante des parents (Titulaire)
Mohammed OMARI, représentant des parents (Titulaire)
Abdelaziz LAHRICHI, représentant des parents (Titulaire)
Kifah MARZOUK, représentante des parents (Titulaire)
Fadil CHAHID, représentant des parents (Suppléant)
Ghali MAGHRAOUI, représentant des élèves

Sont excusés :

Bruno ELDIN, Inspecteur d'académie, Conseiller culturel adjoint chargé de l'enseignement
Jean-Marc MERRIAUX, Directeur général de la MLF
Stéphanie ROUSSET-MOUMNI, représentante des personnels 1^{er} collège
Stéphanie BLANCHARD représentante des personnels 1^{er} collège
Hicham DRIOUECH, représentant de parents (Titulaire)
Rayane KASBANE, représentant des élèves

Prise de parole d'un représentant des parents d'élèves au nom des représentants élus des parents, eux même porte-parole des parents d'élèves du LFIAD :

La présence massive des représentants à ce conseil d'établissement est expliquée par l'inquiétude et l'absence d'information et de communication. Les représentants ont souhaité être présents au LFIAD pour exprimer leur mécontentement. Les parents sont très contrariés par l'absence de réponse de la MLF au courrier écrit et envoyé il y a un mois. Cette non réponse augmente les inquiétudes de l'ensemble des parents d'élèves du LFIAD.

Les parents ont perdu confiance en la Mission Laïque Française alors qu'ils sont dans la volonté de la construction du LFIAD.

Les parents estiment que la situation est critique et que la rumeur de fermeture est grandie par à la non réponse de la MLF et son silence.

Mme Furno, cheffe d'établissement et M. Cailleau, directeur administratif financier OSUI : « Il n'y pas d'annonce de fermeture à l'heure d'aujourd'hui ». Pas d'autres possibilité de réponses.

Mme Furno présente l'ordre du jour en indiquant que dans le cours du conseil elle répondra à toutes les questions diverses posées par les représentants des parents avant le conseil (**questions numérotées de 1 à 14 cf annexe 1**).

Elle répondra également aux questions posées (**questions numérotées de I à IX cf annexe 2**), dans le courrier adressé à M. Merriault, directeur général de la Mission Laïque Française le 14 avril 2023 (**cf annexe 3**), lorsqu'il s'agit de questions qui relèvent de la vie de l'établissement.

Mme Furno indique qu'elle a renouvelé son contrat pour 3 ans.

Actuellement avec son équipe elle prépare la rentrée de septembre 2023.

Q XI- Est-ce que le changement de localisation du site de la maternelle est confirmé au niveau du site élémentaire ? Si oui, comment va être absorbé le financement des travaux du site élémentaire pour accueillir éventuellement la maternelle pour la rentrée 2023-2024 ?

Madame Furno, la cheffe d'établissement confirme le maintien du site de la maternelle, comme annoncé lors du conseil d'école.

En ce qui concerne les questions qui sont adressées à la tête de réseau, elles seront notées dans le compte rendu du CE et transmises.

1. EXECUTION DU BUDGET 2021-2022

Julien CAILLEAU, Directeur administratif et financier de l'OSUI

Bouchra LAGZOULI, Directrice administrative et financière adjointe de l'OSUI

Madame LAGZOULI, DAF adjointe, présente l'exécution budgétaire 2021-2022.

Le budget du LFIAD a été validé par le CA du siège de l'OSUI avec un résultat déficitaire de 1.890 KDHS, un effectif prévu de 976 élèves pour 40 divisions.

Les recettes scolaires (droits de scolarité, droits d'inscription) représentent l'essentiel des produits.

Pour ce qui est des charges et investissements :

- La masse salariale représente 67% des dépenses
- Les dépenses de fonctionnement représentent environ 33%

- Les dépenses d'investissements représentant 0,1 pour cent de l'ensemble des dépenses (Mobilier et matériel scolaire et informatique).

Les comptes du LFIAD au 31 août 2022 sont vérifiés et certifiés par les commissaires aux comptes mandatés par le siège selon les règles des statuts de l'OSUI.

Le résultat arrêté au 31 août 2022 est approuvé au CA de la MLF-OSUI 2021-2022.

Le résultat constaté au titre de l'exercice 2021-2022 est un résultat déficitaire de : - 252 546 DHS.

Mme JELLABI prend la parole et rend compte des travaux effectués durant l'année 2021-2022 : Aménagement de la MDL, de la vie scolaire et de la salle des personnels.

Question représentant parent d'élève : Le déficit de Alphonse Daudet n'est-il pas pris en charge par les recettes scolaires des autres établissements ?

Réponse de M. Julien CAILLEAU : NON

Question représentant parent d'élève : A qui est payé le loyer ?

Réponse de M. Julien CAILLEAU : Le site maternelle appartient à l'Ambassade et le site élémentaire collège à chambre de commerce et d'industrie.

Question représentant parent d'élève : Tous les établissements doivent-ils être à l'équilibre ?

Réponse de M. Julien CAILLEAU : la politique actuelle impose à chaque établissement d'être à l'équilibre.

Question représentant parent d'élève : Cela sous-entend donc qu'il y aura moins de moyens alloués l'année prochaine ! C'est inquiétant pour la qualité du recrutement !

Question représentant personnel collège : Le loyer ne peut-il pas être renégocié ?

Réponse de M. Julien CAILLEAU : Le bail expire dans deux ans. C'est une idée qui est explorée.

2. PREPARATION DE LA RENTREE 2023

2.1 EFFECTIFS

Q 4- *Quel est le nombre d'inscrits au LFIAD pour la rentrée 2023-2024 ?*

Q 5- *Quel est l'effectif prévu pour la rentrée scolaire 2023-2024 avec l'état actuel des inscriptions et des transferts ?*

Maternelle	73
Elémentaire	347
Collège	324
Lycée	182
Total	926

La plate-forme inscriptions.efmaroc.org a été ré ouverte et les inscriptions sont en cours.

Q 3- Quel est le nombre exact de transferts demandés du LFIAD et quel est le nombre de transferts accordés en 2023 à ce jour ?

Depuis la création en 2017, les effectifs globaux sont stables, malgré la crise mondiale de la maternelle et surtout malgré les transferts massifs qui s'intensifient au fil des années. Cette stabilité relative jusqu'en 2023 est due aux entrées à tous les niveaux du secondaire, d'élèves issus des écoles bilingues de la zone géographique proche du LFIAD.

TRANSFERTS DEMANDES : 126	TRANSFERTS ACCORDES (29 /05/23)
MASSIGNON	53
AEFE	14
PARTENAIRES	8
TOTAL	76

Depuis l'ouverture 2017, ce sont plus de 400 élèves qui ont quitté l'établissement. Si le LFIAD n'avait pas eu à subir ce préjudice à ce jour il aurait 1300 élèves et aucun problème financier hormis la baisse des effectifs de la maternelle comme dans tous les établissements. Malgré les règles SCAC, les départs imposés se poursuivent à ce jour.

Q 6- Quel est le nombre de classes par niveau et par site (de la PS à la Terminale) ?

Q 7- Merci de nous informer si les classes à double niveau persisteront à la rentrée 2023 2024 ? Si oui, pour quelles classes ?

La structure des classes en primaire dépend du nombre d'inscriptions. A ce jour, il n'est pas possible de faire des projections fiables.

Dans le secondaire, il y aura 3 classes par niveau avec une exception en terminale avec 1 classe unique (dû aux spécialités).

Les parents expriment une crainte, ce choix des doubles niveaux provient d'une nécessité et non à cause d'un but pédagogique.

2.2 MOYENS

Français :

- En 6ème : 4h30h dont 1h en effectif réduit (permettant de la remédiation)
- En 3ème : maintien de la demi-heure supplémentaire
- En 2nde : maintien de la demi-heure supplémentaire
- En 1ère : On passe à 4h30 hebdomadaire (au lieu de 5h cette année)

Mathématiques :

- En 6ème : 5h30 hebdomadaire (avec une heure consacrée à la remédiation)
- En 2nde : 5h hebdomadaire (avec une heure consacrée à la remédiation)
- En 1ère spécialité : 4h30 hebdomadaire
- En 1ère tronc commun : 1h30 hebdomadaire
- En terminale 6h hebdomadaire dont 1h en effectif réduit)

Baccalauréat Français International :

- En 2nde : 2 classes de seconde BFI et une classe de seconde arabe LVA (avec 1h en histoire pour les élèves en LVA arabe)
- En 1ère : 2 classes de première BFI (une bilingue et une trilingue) et une classe de première arabe LVA (avec 1h en histoire pour les élèves en LVA arabe).

Deux Groupes Connaissance Du Monde en arabe (1 pour bilingue et 1 pour le trilingue) et un groupe Approfondissement Culturel et Linguistique en arabe (bilingue) et un groupe ACL en anglais (trilingue)

- En Terminale : un groupe LVA en arabe, un groupe CDM en arabe, un groupe ACL en arabe (bilingue) et un groupe ACL en anglais(trilingue)

Groupes à effectif réduit :

Les classes à moins de 30 élèves ne peuvent pas bénéficier de groupes à effectifs réduits. Ainsi, les groupes à effectifs réduits sont maintenus en 6ème uniquement.

2.3 RESSOURCES HUMAINES

2.3.1 LA PROFESSIONNALISATION DU CORPS ENSEIGNANT AU LFIAD DEPUIS 3 ANS :

Depuis 2020, le LFIAD effectue des recrutements de nouveaux enseignants titulaires d'une licence d'enseignement ou issus de l'Education Nationale Française ou Marocaine

Rappel représentant parent d'élève : multiples réclamations du niveau de français de certains enseignants du collège.

2.3.2 BILAN DU COMITE LOCAL DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL :

- DU/MASTERS 2021/2022
- Masters formation des formateurs (Willy Bihet/ Antoine Papin)
- DU Enseigner en milieu plurilingue (Youssef Saber)

- DU 2022/2023
- Entrée dans l'enseignement (Ait Moussa)
- Formation qualifiante 1er degré (Yassmine Guissi)

- Formation 2021-2023
- BFI (Thomas Robertson et Samia Jani)
- Formation ASH (1er et 2nd degré)
- Formation cogni classe 1er degré

- Syfadis
- 70 % de nos enseignants du 1er et 2nd degré sont inscrits à la plateforme Syfadis.
- Ils peuvent suivre 3 types de formations

- Parcours :
- Scénarisation
- Production
- Rétroaction
- Évaluation
- Enseignement explicite

- Micro-learning:
- Les comptines en maternelle
- La dictée à l'adulte
- Activités phonologiques
- Lexique et syntaxe
- ...

- Communautés d'apprentissage :
 - 1er degré (Maternelle, Assistante maternelle, C2, C3..)
 - 2nd degré (Par matière)
 - Inter-degré (Coopération, Éco-citoyenneté, Culture numérique...) □ Formation des néo recrutés

Q 9- Quelle est la fréquence des missions d'inspections pédagogiques ? Les professeurs recrutés sont-ils évalués d'une manière périodique ?

Comme nous venons de l'évoquer, nous accueillons tous les ans, des Inspecteurs de l'Education Nationale Française. Cette année, les équipes de français et de SPC ont été inspectées. A cela s'ajoute la formation des néo recrutés par le référent OSUI dédié à notre établissement ainsi que les visites régulières des référents OSUI disciplinaires (dont la mission est d'accompagner nos collègues enseignants). Les visites des référents sont suivies de sessions régulières de travail en commun.

Enfin, la direction de l'établissement effectue des visites de classe de l'ensemble des professeurs (avec une priorité sur les nouveaux enseignants). Les visites de classe par la direction donnent lieu à un entretien post visite pour évaluer les besoins de développement professionnel.

Q 8- Remontée des parents d'élèves du niveau de français défailant de certains enseignants du LFIAD

Nous sommes attentifs à ce retour et nous faisons en sorte de recruter des enseignants parfaitement francophones. Néanmoins, nous sommes dans un lycée international avec le plus fort pourcentage d'élèves inscrits au BFI du Maroc. C'est plus un atout qu'un problème. (D'ailleurs, lors des assises AEFÉ de la langue arabe, il est apparu que la politique ambitieuse des langues du LFIAD a devancé les préconisations des Inspecteurs, notamment avec le renforcement de la DNL en arabe que nous avons mis en œuvre en Arts plastiques et en Education musicale.

L'APEAD remonte au conseil d'établissement les plaintes sur la qualité de la langue française de certains enseignants en matière scientifique et en arabe.

Les enseignants sont accompagnés dans l'entrée dans l'enseignement français, nous essayons d'améliorer la maîtrise de la langue française, mais les certaines disciplines sont déficitaires et il est préférable de privilégier la maîtrise disciplinaire. Le conseil ce n'est pas le lieu pour évoquer les cas particuliers.

Q 10- Quel est le nombre d'enseignants détachés qui quittent le LFIAD ? Qu'en est-il du recrutement des détachés ainsi que des contrats locaux pour la prochaine rentrée scolaire ?

Six enseignants détachés quittent au 31 août 2023 et sept enseignants détachés arrivent au 1^{er} septembre 2023. Les suppressions de postes correspondent à la suppression de divisions. Les détachés sortants sont remplacés par des détachés entrants avec un emploi de détaché de plus qu'en 2022-2023. Arrivée d'un nouveau professeur d'histoire géographie certifié et détaché.

Je rappelle la remarque de Monsieur Rodolphe ECHARD, IA-IPR qui avait, au moment de l'audit d'homologation, de l'ensemble de l'établissement, fait part de sa satisfaction de constater qu'au LFIAD la majorité des enseignants étaient titulaires ou assimilés (licence d'enseignement minimum). Ceci est encore plus vrai à la rentrée 2023. Nous sommes l'un des établissements avec un pourcentage supérieur d'enseignants diplômés par rapport aux autres établissements EFE.

Q 11- Est-ce qu'il y a des recrutements d'effectifs d'encadrement ?

Q IV- Effectifs réduits d'encadrement.

Monsieur Rangassamy demande des précisions sur la question. Cela concerne l'encadrement de la vie scolaire. Les personnels correspondent aux effectifs des élèves (4 emplois à temps plein d'assistants d'éducation).

La question concernait l'encadrement pour l'élémentaire. Les ressources humaines sont conformes à la norme des efe.

3. ELEMENT DU BUDGET 2023-2024

Julien CAILLEAU, Directeur administratif et financier de l'OSUI

Bouchra LAGZOULI, Directrice administrative et financière adjointe de l'OSUI

Au niveau des recettes scolaires pour 2023-2024, sont prévues une augmentation des frais de scolarité de 4% au 1^{er} degré, 3,84% au collège et 2,92% au lycée.

Les droits de première inscription sont maintenus.

L'effectif prévu en 2023-2024 est de 926 élèves pour 34 divisions.

59 nouveaux élèves sont attendus à la rentrée 2023.

La masse salariale représente 69% de l'ensemble des dépenses.

Les dépenses de fonctionnement hors masse salariale représentent 30% des dépenses.

Les investissements représentent 1% de l'ensemble des dépenses.

Enfin le budget 2023-2024 est présenté avec un résultat équilibré.

Un représentant des parents demande si on tient compte de la conjoncture au Maroc.

Les parents reviennent sur la non réponse de la MLF, ils se sentent déconsidérés.

Représentant des parents : « Le déficit est toujours présent d'où la nécessité d'une vision rassurante à moyen et à long terme ».

Les parents : « Quel serait le plan B en cas de fermeture de l'établissement ? Les parents seront ils informés en dernier, sachant que c'est très sensible ? »

Les parents : « Pourquoi on ne bloque pas les transferts ? »

Madame Jellabi présente les investissements prévus en 2023-2024 : l'aménagement d'une salle d'examen, du mobilier scolaire et informatique.

4. REGLEMENT INTERIEUR

Les Modifications pour la rentrée scolaire prévues sont les suivantes

- Sortie libre des lycéens en heure creuse sauf opposition par écrit déposé à l'établissement pour l'année scolaire par des parents.

- La présence physique des responsables légaux pour signer une décharge pour une sortie exceptionnelle est règlementaire (raisons valables et sérieuses). La décharge par mail ne sera plus recevable. Les parents sont mitigés face à cette décision.
- Questionnement des parents quant à la suppression de cette flexibilité du LFIAD. Le règlement intérieur doit être envoyé aux représentants pour lecture avant toute modification.

5. CALENDRIER SCAC (cf annexe 5)

6. QUESTIONS DIVERSES

Q 13- Pourquoi le LFIAD n'est pas adhérent à l'USEP association sportive ? Tous les événements sont proposés par des externes et les parents doivent payer des prix excessifs.

Stéphanie Nordey, directrice école élémentaire :

L'adhésion à l'USEP est payante, comme pour toute adhésion à une association. Les événements auxquels les élèves ont participé n'ont pas été payés par les parents. Ex : toutes les activités ACSM, les sorties cinéma, les interventions Street Art, la sortie au Zoo, la prochaine rencontre sportive du primaire... Tout a été pris en charge par l'établissement.

Les activités USEP sont réalisées sur le temps scolaire par les enseignants qui sont payés en heures supplémentaires.

Q 14- Infirmerie prise en charge incomplète

Mme Asma Nouider, IDE répond à toutes les demandes relevant de son champ de compétences.

Q I- Absence d'association sportive malgré un établissement aujourd'hui existant depuis 6 ans et absences d'échanges sportifs avec les autres établissements du réseau.

L'AS a existé jusqu'en 2021 avec six inscrits par an pour un coût de 6 HSA. Cette situation était insatisfaisante et la cheffe d'établissement a décidé de financer l'AS en HSE en fonction du nombre d'inscrits. L'écart entre la demande des familles et la réalité des inscriptions est immense.

Nous déplorons la fuite des élèves le mercredi après-midi. Sans un effectif suffisant et stable il est difficile pour les professeurs de construire un programme sportif au sein de l'association sportive et d'inscrire les élèves dans les pôles de compétition.

Une alternative a été mise en place grâce aux assistants d'éducation qui animent des activités : football, basket et ping-pong sur la pause médiane tous les jours de la semaine, sans coût. Cette activité est plébiscitée par les élèves aussi bien les filles que les garçons.

Le projet AS 2023 est présenté en ce moment à l'ensemble des élèves par l'équipe renouvelée des professeurs d'EPS. Nous enregistrons les préinscriptions à l'AS dès le mois de mai pour mise en œuvre d'une A.S. renouvelée en septembre 2023.

Q II- Faibles classes transplantées et absence de classes transplantées à l'international.

Pour rappel les écoles n'étaient pas autorisées à organiser des classes transplantées durant les années scolaires 2020 et 2021.

Le retour à la norme était prévu à la rentrée 2022.

Le LFIAD a organisée par anticipation en 2021-22 :

- Mai 2022 mobilité pédagogique à Marrakech pour tous les élèves de seconde
- Juin 2022 classes transplantées primaire surf et voile à Mohammedia

Depuis la rentrée 2022 :

- Septembre 2022 classe transplantée surf et milieu littoral fragile pour l'ensemble des sixième et cinquième (du fait du rattrapage de la période Covid) à Oualidia
- Avril 2023 club MUN à Agadir
- Mai 2023 classes transplantées primaire surf à Mohammedia
- Juin 2023 classes transplantées primaire séjour sport et nature à Oulmes (Moyen Atlas)

Q III- Absence de sécurité aux abords du site maternel.

La présence policière est demandée par la cheffe d'établissement depuis 2020, la demande est étayée par le diagnostic de sûreté, inclus dans le PPMS et transmis à l'ambassade et à la MLF en janvier 2021.

Les autres EPR multi sites, ne semblent pas non plus bénéficier de double, triple ou quadruple présence policière. La présence policière est mise à disposition par le chef du commissariat de proximité de Aïn Sebaâ, il s'agit d'un policier et d'une force auxiliaire en charge de la sécurité sur la voie publique avec une mission sécurité routière. Il ne s'agit pas de la sécurité « attentat » comme à Massignon.

Q V- Manque de moyens de communication tardive et faible mise en valeur du LFIAD.

La cheffe d'établissement a commandé, à la demande de la MLF en 2020, une étude de marché et une enquête de notoriété pour impulser une politique de communication.

En 2020 Jules Clamens a une mission de communication (création base images et supports de communication),

En 2021 Fabrice Narbonne, professeur des écoles qui a une mission de communication sur le suivi événementiel,

Et en 2022 Trentologie (entreprise prestataire) a une mission de communication pour la mise à niveau des outils : site et réseaux sociaux, JPO et un plan annuel de communication.

La communication du LFIAD part du LFIAD, elle ne bénéficie d'aucun relai sauf pour la campagne d'admission (SCAC et OSUI).

Q VI- Absence de budget pour des améliorations ou pour la création d'options ou de spécialités. L'insuffisance des spécialités et des options.

Cinq spécialités sont offertes aux élèves. Elles correspondent à la demande des familles, elles sont suivies en terminale même avec une petite cohorte. Le LFIAD n'offre pas les spécialités NSI et SI. Mais cela est largement compensé par la qualité de l'enseignement des mathématiques, dispensé par l'équipe maths. La spécialité mathématiques est très qualitative, elle permet aux élèves la meilleure réussite dans les études supérieures.

Un projet club NSI va voir le jour à la rentrée 2023, il sera certifié.

Le LFIAD offre des sections internationales « option langue arabe » au primaire, au collège et au lycée ainsi que le BFI qui est une option largement choisie par les familles des élèves, issus des écoles bilingues. Les options dépendent de la demande des familles, à ce jour la demande d'option marginale n'existe pas. Les familles privilégiant l'enseignement dit lourd.

Cependant le lycée offre, toute l'année, des clubs : amazigh, philosophie, MUN, relaxation, clubs humanitaires en partenariat avec des associations marocaines ASF et CSSF.

Du 29 mai au 2 juin, pendant la semaine de la philosophie, Christian Belbèze, philosophe anime bénévolement des discussions à visée philosophique en primaire, au collège et au lycée. Il est un disciple de Michel Tozzi, didacticien de la philosophie français, professeur émérite à l'université Paul Valéry de Montpellier. Cette action existe pour la deuxième année consécutive.

Le lycée accueille un artiste en résidence tout le mois de juin, dans les classes du collège de la sixième à la quatrième.

Enfin dans le cadre du parcours avenir des élèves volontaires de première effectueront en juin un stage chez Orange Afrique et à l'association We Speak Citizen.

Thomas Robertson, représentant des personnels 1^{er} collège (cf annexe 4)

Les enseignants de langue arabe et d'histoire géographie en arabe au LFIAD ont un contrat de 21h devant élèves et non 18h. Quelle est la raison de cette disparité ?

Les enseignants signent un avenant à chaque début d'année. Nous souhaitons qu'un contrat de type CDI sur une base de 18h devant élèves soit établi pour les enseignants de langue arabe et histoire géographie en arabe.

Mme Furno, proviseure : « Cette question ne relève pas du conseil d'établissement, elle doit être posée en CCPL. »

Courrier de l'APEAD à la direction générale de la MLF

Nous avons été informés suite au Conseil d'École que le courrier envoyé à la MLF par les représentants des parents d'élèves en date du 17 avril 2023 aura une réponse. Quand sera reçue cette réponse ?

Q 12- Quel est le plan d'investissement pour le LFIAD pour les 3 prochaines années venir ?

Q VII- Quelle est la durée de la viabilité du LFIAD avec les indicateurs actuels à court, moyen et long terme ?

Q VIII- Quelle est la vision de la MLF pour le LFIAD ?

Q IX- Quels sont les investissements prévus par la MLF pour soutenir le LFIAD à l'instar des autres établissements ? Mise en valeur du LFIAD pour être attractif, frais de scolarité.

Q X- Quelles sont les garanties fournies aux familles du LFIAD en cas de fermeture de l'établissement par l'OSUI ?

Toutes les questions envoyées par l'APEAD au directeur général ont été présentées lors du Conseil d'Etablissement. Concernant la fermeture du LFI Alphonse Daudet et le plan B la réponse apportée par la cheffe d'établissement n'a pas satisfait les représentants des parents d'élèves.

CONCLUSION :

Nous, représentants des parents du LFI ALPHONSE DAUDET nous exprimons nos inquiétudes vis-à-vis de l'absence de réponse de la MLF au courrier envoyé et du devenir de nos enfants sachant que nous avons toujours opéré dans la construction positive et collaboration étroite avec l'ensemble des responsables de l'établissement et du réseau.

Nous exprimons notre insatisfaction et celle de l'ensemble des parents du fait de la déconsidération de la MLF.

Recevez nos expressions les plus distinguées en attente d'une réponse.

La secrétaire de séance

KIFAH MARZOUK



La cheffe d'établissement

ISABELLE FURNO



ANNEXE 1

Questions diverses APEAD CE du 29 mai 2023

- 1- Nous avons été informés suite au Conseil d'Ecole que le courrier envoyé à la MLF par les représentants des parents d'élèves en date du 17 avril 2023 aura une réponse. Quand sera reçu cette réponse ?
- 2- Suite au Conseil d'Ecole, les représentants des parents ont été informé que le site de la maternelle resterait à la même localisation. Merci de nous le confirmer ?
- 3- Quel est le nombre exact de transferts demandés du LFIAD et quel est le nombre de transferts accordés en 2023 à ce jour ?
- 4- Quel est le nombre d'inscrits au LFIAD pour la rentrée 2023 2024 ?
- 5- Quel est l'effectif prévu pour la rentrée scolaire 2023 2024 avec l'état actuel des inscriptions et des transferts ?
- 6- Quel est le nombre de classes par niveau et par site (de la PS à la Terminale) ?
- 7- Merci de nous informer si les classes à double niveau persisteront à la rentrée 2023 2024 ? Si oui, pour quelles classes ?
- 8- Remontée des parents d'élèves du niveau de français défaillant de certains enseignants du LFIAD
- 9- Quelle est la fréquence des missions d'inspections pédagogiques ? Les professeurs recrutés sont-ils évalués d'une manière périodique ?
- 10- Quel est le nombre d'enseignants détachés qui quittent le LFIAD ? Qu'en est-il du recrutement des détachés ainsi que des contrats locaux pour la prochaine rentrée scolaire ?
- 11- Est-ce qu'il y a des recrutements d'effectifs d'encadrement ?
- 12- Quel est le plan d'investissement pour le LFIAD pour les 3 prochaines années à venir ?
- 13- Pourquoi le LFIAD n'est pas adhérent à l'USEP association sportive ? Tous les événements sont proposés par des externes et les parents doivent payer des prix excessifs.
- 14- Infirmerie prise en charge incomplète

ANNEXE 2



Questions des représentants des parents d'élèves
Courrier du 14 avril 2023 à l'attention de Monsieur le Directeur
Général

I- Absence d'association sportive malgré un établissement aujourd'hui existant depuis 6 ans et d'échanges sportifs avec les autres établissements du réseau.

II- Faibles classes transplantées et absence de classes transplantées à l'international.

III- Absence de sécurité aux abords du site maternel.

IV- Effectifs réduits d'encadrement.

V- Manque de moyens de communication tardive et faible mise en valeur du LFIAD.

VI- Absence de budget pour des améliorations ou pour la création d'options ou de spécialités.

VII- Quelle est la durée de la viabilité du LFIAD avec les indicateurs actuels à court, moyen et long terme ?

VIII- Quelle est la vision de la MLF pour le LFIAD ?

IX- Quels sont les investissements prévus par la MLF pour soutenir le LFIAD à l'instar des autres établissements ? (Qualité de l'enseignement, activités sportives, spécialités baccalauréat du lycée, effectifs d'encadrement réduits, manque de communication, sécurité aux alentours du LFIAD, mise en valeur du LFIAD pour être attractif, frais de scolarité).

ANNEXE 3

Casablanca, le 14/04/2023

A l'attention de Monsieur le directeur général de la MLF

Objet : demande de clarifications de la situation du Lycée Français International Alphonse Daudet

Bonjour mesdames, messieurs,

Depuis 2017 avec l'ouverture du LFIAD - Lycée Français International Alphonse Daudet - les représentants des parents d'élèves de l'APEAD (Association des parents d'élèves du LFIAD) ont toujours été des acteurs incontournables bienveillants dans son développement. Le LFIAD a vu ses effectifs croître à plus de 900 élèves en 2023.

Depuis la création, les parents déplorent le manque de moyens alloués au LFIAD qualifié comme un établissement inclusif. Les quelques données chiffrées partagées, lors des Conseils d'Établissement font état des lieux d'un déficit budgétaire. Ce déficit est maintenu malgré la hausse des effectifs, l'ouverture du collège et du lycée au fil des années.

Nous avons fait part lors des diverses réunions avec la direction du LFIAD et auprès des instances de l'OSUI de nos inquiétudes et interrogations à savoir :

Comment le LFIAD peut être viable avec des moyens alloués financiers adéquats et des moyens humains suffisants et compétents sachant que ce dernier ne réussit pas à fidéliser les familles ni à recruter de nouveaux élèves (nombre de demandes de transferts inquiétants, classes de la maternelle à double niveau en raison du nombre insuffisants d'inscrits, réduction du nombre de classes, transfert du site de la maternelle vers le site élémentaire en fusionnant les deux directions avec une réduction drastique du nombre de classes à 3 ou 4 annoncé lors de la réunion du 10 février 2023 de la Direction du LFIAD avec les représentants des parents d'élèves).

Il est certain que les avantages d'un établissement à taille humaine deviennent aujourd'hui un frein. De surcroît, des différences de standards par rapport aux autres établissements du réseau sont relevées :

- Absence d'association sportive malgré un établissement aujourd'hui existant depuis 6 ans et d'échanges sportifs avec les autres établissements du réseau.

- Faibles classes transplantées et absence de classes transplantées à l'international.
- Absence de sécurité aux abords du site maternel.
- Effectifs réduits d'encadrement.
- Manque de moyens de communication tardive et faible mise en valeur du LFIAD.
- Absence de budget pour des améliorations ou pour la création d'options ou de spécialités.

Suite à ces constats, nous vous prions de bien vouloir nous apporter des éléments de réponses relatifs aux divers points soulevés par l'ensemble des parents d'élèves du LFIAD et restés sans réponse claire à ce jour :

1. Quelle est la durée de la viabilité du LFIAD avec les indicateurs actuels à court, moyen et long terme ?
2. Quelle est la vision de la MLF pour le LFIAD ?
3. Quels sont les investissements prévus par la MLF pour soutenir le LFIAD à l'instar des autres établissements ? (*Qualité de l'enseignement, activités sportives, spécialités baccalauréat du lycée, effectifs d'encadrement réduits, manque de communication, sécurité aux alentours du LFIAD, mise en valeur du LFIAD pour être attractif, frais de scolarité*).
4. Quelles sont les garanties fournies aux familles du LFIAD en cas de fermeture de l'établissement par l'OSUI ?
5. Est-ce que le changement de localisation du site de la maternelle est confirmé au niveau du site élémentaire ? Si oui, comment va être absorbé le financement des travaux du site élémentaire pour accueillir éventuellement la maternelle pour la rentrée 2023-2024 ?

Dans la charte de la MLF la transparence a toujours été de mise, nous demandons une complète transparence concernant la situation actuelle et son devenir et restons dans l'attente d'un retour responsable, clair et transparent de la MLF.

Enfin, nous rappelons que nous subissons chaque année des augmentations de frais de scolarité et attendons clairement les mêmes prestations que celles dispensées des autres établissements OSUI.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Les représentants des parents d'élèves du Lycée Français International Alphonse Daudet

ANNEXE 4

Question des représentants des enseignants CE du 29 mai 2023

1- Les enseignants de langue arabe et d'histoire géographie en arabe au LFIAD ont un contrat de 21h devant élèves et non 18h. Quelle est la raison de cette disparité?

Les enseignants signent un avenant à chaque début d'année. Nous souhaitons qu'un contrat de type cdi sur une base de 18h devant élèves soit établi pour les enseignants de langue arabe et histoire géographie en arabe.

ANNEXE 5



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU MAROC**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

efm
Enseignement français
au Maroc

**Service de Coopération et
d'Action Culturelle**

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

<u>Ouverture des établissements</u>	Une note de service précisera les dates de présence au poste des personnels administratifs et de direction
Pré rentrée des enseignants	<u>Vendredi 1^{er} septembre 2023</u>
<u>Rentrée des élèves</u>	<u>Lundi 4 septembre 2023</u>
Vacances d'automne	Du samedi 21 octobre 2023 après les cours au mardi 7 novembre 2023 au matin
Vacances de Noël	Du vendredi 22 décembre 2023 après les cours au lundi 8 janvier 2024 au matin
Vacances d'hiver	Du samedi 24 février 2024 après les cours au lundi 11 mars 2024 au matin
	La journée du vendredi 12 avril 2024 sera vaquée selon la date de l'Aïd el Fitr
Vacances de printemps	Du samedi 27 avril 2024 après les cours au lundi 13 mai 2024 au matin

FIN DES COURS - TOUS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

Vendredi 5 juillet 2024 après la classe

N.B : Les enseignants appelés à participer aux jurys des examens sont en poste jusqu'à la date déterminée chaque année par le Conseiller Culturel adjoint

**Année 2024 / 2025 : pré rentrée des enseignants : lundi 2 septembre 2024
rentrée des élèves : mardi 3 septembre 2024**

JOURS FÉRIÉS

Fête du Mouloud / Aïd Al Mawlid*	Vers le mercredi 27 et le jeudi 28 septembre 2023
Toussaint**	Mercredi 1 ^{er} novembre 2023
Marche Verte**	Lundi 6 novembre 2023
Fête de l'Indépendance	Samedi 18 novembre 2023
Manifeste de l'Indépendance	Jeudi 11 janvier 2024
Aïd El Fitr / Aïd El Serghir*	Vers le mercredi 10 et le jeudi 11 avril 2024
Fête du Travail**	Mercredi 1 ^{er} mai 2024
Aïd El Kebir/Aïd El Adha*	Vers le lundi 17 juin 2024 et le mardi 18 juin 2024

* Jour férié mobile à confirmer

** Inclus dans les congés scolaires

Rabat, le 30 mars 2023

Bruno EL DIN
Inspecteur d'Académie
en Charge de l'Enseignement Français au Maroc
Conseiller Culturel adjoint au Conseiller
de Coopération et d'Action Culturelle

